

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

030303

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

030303

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques
DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

REÇU

le 22 DEC. 2014

030303

SOUS-PRÉFECTURE
OLORON STE MARIE

**25B - DECLARATIONS D'UTILITE PUBLIQUE - USINE
REMAZEILLES**

Monsieur André VIGNOT expose que la commune d'OLORON STE-MARIE souhaite acquérir l'usine Remazeilles, avenue Sadi-Carnot, cadastrée BD 254 pour réaliser une circulation urbaine identifiée notamment dans l'étude Panerai.

Les négociations avec le propriétaire du foncier sont en cours. Pour autant, dans la mesure où un accord à l'amiable ne pouvait être trouvé, il est nécessaire d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique en vue d'une éventuelle expropriation.

Afin d'éclairer les membres du Conseil Municipal sur le projet sont joints en annexe :

- Un plan de situation,
- L'estimation de la valeur du terrain concerné réalisée par le service France Domaine.

Considérant que le projet répond à un besoin réel et que la situation financière de la Commune permet de le mettre, dès à présent, à exécution,

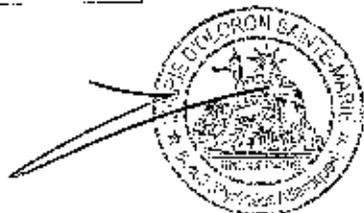
.../...

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 25 voix pour et 8 abstentions (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager une déclaration d'utilité publique pour le projet de circulation urbaine dans le centre-ville.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 16 décembre 2014.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 21/12/2014



LE MAIRE,

Herve LUCBÉREILH

